

Les évolutions constantes de votre profession vous sont communiquées
par un autre **outil performant du CGA 37** :

L'observatoire du Commerce
L'observatoire du Bâtiment

L'ensemble de ces résultats est mis à votre disposition et à celle de votre expert-comptable.

Vous pourrez ainsi mesurer l'évolution de votre secteur d'activité pour vous conseiller efficacement.